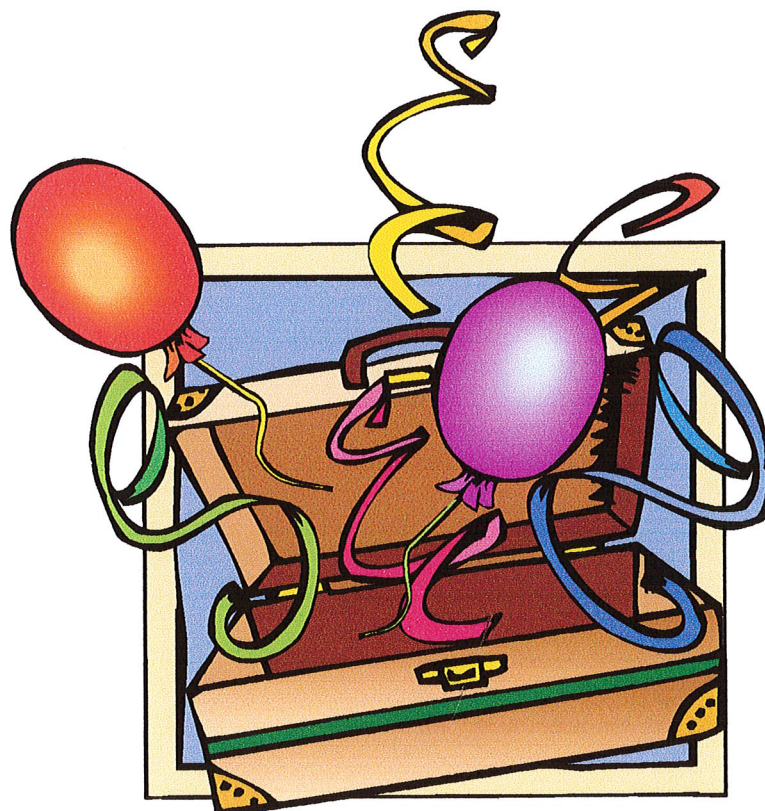


# GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE



## *FLASH' INFOS*

"spécial fêtes"



décembre 2005

# TELETHON 2005

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans le cadre du TELETHON qui a lieu samedi prochain, **3 décembre**, un certain nombre d'activités sont organisées au sein de la Communauté de Communes du Pays de Conches, dont notre Commune est adhérente, et notamment **une course cycliste** intitulée

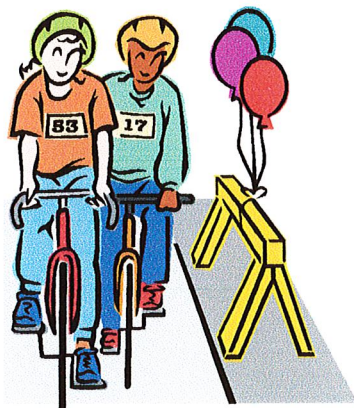
## *"virade vélo"*

**Cette course passera par GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE.**

Lors de ce passage, prévu **entre 14 h 10 et 14 h 30**, compte tenu du succès rencontré l'an dernier, la Municipalité souhaite renouveler le **lâcher de ballons par les enfants du village**. Ces ballons seront **vendus 0.50 €** (plus si vous le souhaitez) et une étiquette portant le nom du donateur sera attachée au ballon.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la Mairie au 02 32 37 14 12 ou M. Alain DESHAIES, Maire-Adjoint au 02 32 37 17 12, et d'avance nous disons

*un Grand MERCI  
pour votre participation !*



Le Maire, Jean-Claude DEBAIN



\*\*\* DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2005 \*\*\*

\* **N**ous vous rappelons que C'est le **dimanche 11 décembre** prochain qu'est organisé, cette année, l'arbre de Noël des enfants. Au cours de l'après midi récréatif qui débutera à **15 heures**, à la **salle des fêtes de GLISOLLES**, la Compagnie "fleurs d'Asphalte" présentera une **animation-contes** intitulée "**il faut sauver Noël**" suivie d'un **bal pour les enfants** (et leurs familles).

Un **goûter** fera patienter petits et grands en attendant le **passage du Père Noël**...

**Venez nombreux en famille !**

Pour clore cet après-midi, comme les années précédentes, un **dîner** est organisé au **restaurant "les Tonnelles"** à Glisolles. Si vous souhaitez y participer, merci de vous faire **inscrire à la Mairie, avant le samedi 3 décembre** (le nombre de places est limité à 45 personnes). **Prix du repas : 18 euros**, tout compris.



## Concours de façades décorées

L'opération ayant recueillie un vif succès l'an dernier, la Municipalité a décidé d'organiser en décembre, son deuxième concours des façades décorées. Si vous souhaitez y participer : à vos guirlandes, boules, étoiles et décorations en tout genre, la concurrence promet d'être rude... Un jury composé de membres du Conseil Municipal et d'un membre extérieur, réalisera un classement et les heureux lauréats seront récompensés lors de la cérémonie des vœux organisée en janvier.

